

Zeitschrift: Revue syndicale suisse : organe de l'Union syndicale suisse
Herausgeber: Union syndicale suisse
Band: 3 (1911)
Heft: 8

Artikel: Le mouvement syndical suisse en 1910. Part 2
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-382879>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 04.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

qu'il lui fallait pour vivre par des collaborations occasionnelles à la presse ouvrière. Entre autre, il était le rédacteur de l'*Ouvrier du Papier* («*Papierarbeiter*»), organe de la Fédération des ouvriers auxiliaires des arts graphiques. Il allait être nommé rédacteur de la *Helvetische Typographia*, lorsque la mort cruelle et impitoyable vint l'arracher à ses camarades, à ses nombreux amis, à son épouse et à ses deux filles. Le nom du camarade qui vient de s'éteindre dans la petite cité bernoise, *Ferdinand Thies*, restera gravé dans les annales du mouvement ouvrier, spécialement dans l'histoire du mouvement syndical suisse.

Le corps du défunt fut incinéré le lundi 4 septembre, à Berne. Un long cortège de travailleurs en deuil lui a rendu les derniers honneurs.

Qu'il repose en paix!

Le mouvement syndical suisse en 1910.

II.

Administration et service des secours.

Les résultats de notre statistique sur le nombre des adhérents des fédérations syndicales en Suisse, publiés dernièrement, ont eu pour effet de ré-

jouir certains de nos adversaires. Les dirigeants des syndicats soi-disant chrétiens se sont dépêchés de reproduire les rapports tendancieux de la presse bourgeoise annonçant qu'en Suisse les organisations syndicales à tendance socialiste étaient en baisse.

Comme nos statistiques n'ont pas pour but de servir de réclame, les exclamations de joie maligne de nos adversaires peuvent nous laisser indifférents, à moins qu'elles servent à stimuler ceux qui ont peut-être manqué d'énergie et de zèle dans la propagande et dans l'action syndicale.

Quant aux soi-disant chrétiens, ils feraient peut-être mieux d'examiner de plus près leur propre situation. En tout cas, jusqu'à présent, ils se sont bien gardés de publier les chiffres concernant le développement de leur organisation.

Nous avons déjà fait remarquer dans notre premier article touchant ce sujet qu'en réalité la situation des fédérations affiliées à l'Union syndicale n'était pas aussi grave qu'elle pouvait paraître si l'on ne tient compte que des seuls chiffres présentés.

D'abord, une méthode de contrôle plus rigoureuse s'applique successivement dans toutes les fédérations pour l'établissement du nombre des adhérents, puis les pertes importantes atteignent quatre fédérations, dont deux se sont

Recettes des fédérations syndicales suisses en 1910.

Tab. 1.		Finances d'entrée		Cotisations statutaires		Cotisations supplément. et souscriptions		Secours et emprunts d'autres organisations		Autres recettes		TOTAL	
Fédérations		Fr.	Ct.	Fr.	Ct.	Fr.	Ct.	Fr.	Ct.	Fr.	Ct.	Fr.	Ct.
Relieurs		310	50	31,444	93	222	40	—	—	2,329	50	34,307	33
Coiffeurs		92	50	2,528	40	58	70	—	—	1,098	17	3,777	77
Ouvriers des communes et de l'Etat		—	—	7,559	70	1,728	—	—	—	57	25	9,344	95
Ouvr. auxiliaires des arts graphiques		108	—	18,403	40	280	90	—	—	2,340	35	21,132	65
Ouvriers sur bois		1,383	40	166,511	50	1,706	12	—	—	13,608	88	183,209	90
Chapeliers		48	—	3,985	60	297	72	—	—	—	—	4,331	32
Ouvriers de l'alimentation		—	—	59,303	70	3,060	70	114,096	92	6,588	90	183,050	22
Ouvriers sur cuir		373	—	27,712	70	1,110	95	—	—	766	50	29,963	15
Lithographes		146	—	53,448	75	261	40	—	—	5,619	05	59,475	20
Chauffeurs de locomotives		220	—	41,499	—	—	—	—	—	7,129	—	48,848	—
Peintres et plâtriers		671	60	72,019	70	1,295	95	40	75	2,569	—	76,597	—
Maçons et manœuvres		940	50	28,957	60	1,564	90	15,648	91	224	35	47,336	26
Métallurgistes		—	—	391,809	46	2,395	05	—	—	14,302	58	408,507	09
Tailleurs et couturières		306	—	32,300	90	13,135	60	1,164	45	902	80	47,809	75
Travailleurs de la pierre		—	—	23,747	20	432	35	—	—	1,928	62	26,108	17
Ouvriers du textile		1,050	60	57,328	—	5,833	—	—	—	1,502	40	65,714	—
Ouvriers du transport		—	—	7,694	65	702	45	4,309	25	364	03	13,070	38
Typographes		457	50	292,915	30	714	—	—	—	35,083	72	329,170	52
Travailleurs de l'industrie horlogère		4,277	60	115,487	55	35,873	70	22,500	—	11,162	92	189,301	77
Ouvriers charpentiers		—	—	30,753	45	1,781	05	—	—	1,693	64	34,228	14
Total		10,385	20	1,465,411	49	72,454	94	157,760	28	109,271	66	1,815,283	57
1909		4,254	60	1,305,716	55	43,305	44	—	—	106,539	79	1,459,816	38
1908		5,697	21	1,232,184	81	52,264	54	—	—	153,713	49	1,443,860	05

déjà remises depuis le commencement de cette année.

Ce qui nous importe surtout, c'est d'arriver à obtenir des bases solides pour l'observation du mouvement syndical. Et ceux qui ne veulent tenir aucun compte de nos commentaires sur les résultats de la statistique syndicale, restent libres, après tout, de se réjouir d'une baisse plus apparente que réelle.

Ceci dit, passons à l'examen des chiffres sur les recettes et dépenses des fédérations adhérant à notre Union syndicale. Ils nous permettent de constater qu'en général les fédérations citées sont plutôt en voie de se ressaisir et de devenir plus fortes, du moins intérieurement. Il va sans dire que, si ce développement continue, nos fédérations ne tarderont pas de réaliser de nouveaux progrès dans le recrutement de leurs membres.

Le tableau comparatif (Tab. 1) montre d'abord que la majorité de nos fédérations syndicales gèrent déjà des sommes fort respectables. Certains de nos adversaires profitent de ce fait pour leur reprocher la parenté avec le capitalisme. Ce sont surtout les soi-disant chrétiens qui leur adressent ce reproche, oubliant volontiers que l'église romaine compte depuis fort longtemps parmi les plus puissants et les moins scrupuleux capitalistes que l'on puisse trouver dans ce monde et qu'ils sont les premiers à dénoncer les socialistes comme adversaires dangereux du capitalisme, suivant l'occasion qui se présente.

Ceux qui sont condamnés à vivre au milieu

de la société capitaliste, se trouvent placés devant l'alternative, ou de désespérer dans une rage impuissante ou de chercher ses provisions indispensables à l'existence, en passant par la cuisine sale du capitalisme et en risquant de choquer parfois les beaux principes qu'il porte en lui. Ainsi nos organisations syndicales doivent tâcher de s'assurer des moyens financiers, aussi longtemps que les conditions générales ne leur permettent point d'appliquer des moyens plus efficaces pour arriver à leur but.

Ceci dit, revenons à nos chiffres qui prouvent que les fédérations des ouvriers sur métaux, celles des typographes et des ouvriers horlogers accusent les plus fortes recettes au point de vue des chiffres absolus. Enfin, les organisations des ouvriers horlogers et celles des tailleurs ont eu les plus fortes recettes par des cotisations volontaires et, enfin, les fédérations de l'alimentation et des maçons se trouvent au premier rang pour ce qui concerne les secours et emprunts provenant de la part d'autres organisations. Les sommes importantes réunies par les cotisations volontaires, par les dons et emprunts provenant d'autres organisations prouvent que, aussi bien à l'intérieur du pays qu'à l'étranger, la solidarité ouvrière n'est pas en baisse.

Il va sans dire que cette solidarité se manifeste le plus souvent dans les années qui accusent le plus grand nombre de mouvements importants et l'on sait qu'en 1910 les grands conflits économiques ne firent point défaut en Suisse.

Recettes des fédérations syndicales suisses provenant des cotisations statutaires dans les années 1906 à 1910.

Tab. 2.		1906	1907	1908	1909	1910
Fédérations		Fr.	Fr.	Fr.	Fr.	Fr.
1. Relieurs		6,186.70	14,422.50	25,225.40	28,427.17	31,444.93
2. Coiffeurs		1,642.70	?	3,394.40	3,316.78	2,528.40
3. Ouvriers des communes et de l'Etat		2,070.—	2,755.40	3,790.—	6,058.10	7,559.70
4. Ouv. auxiliaires des arts graphiques		7,159.—	11,572.90	18,144.50	18,627.20	18,403.40
5. Ouvriers sur bois		94,109.86	135,046.20	151,195.41	134,512.91	166,511.50
6. Chapeliers		1,888.48	2,435.62	2,779.83	3,142.80	3,985.60
7. Ouvriers de l'alimentation		36,900.29	53,962.25	63,282.40	68,548.90	59,303.70
8. Ouvriers sur cuir		8,769.59	15,066.95	14,941.70	24,092.40	27,712.70
9. Lithographes		39,861.90	45,750.45	48,238.75	50,145.—	53,448.75
10. Chauffeurs de locomotives		31,786.—	39,256.50	44,737.—	41,193.—	41,499.—
11. Peintres et plâtriers		39,152.—	63,811.60	66,694.88	65,323.72	72,019.70
12. Maçons et manœuvres		?	41,764.70	23,182.14	17,664.64	28,957.60
13. Métallurgistes		251,183.53	357,321.28	352,068.11	360,863.63	391,809.46
14. Tailleurs et couturières		19,056.60	25,810.15	26,779.65	22,745.40	32,300.90
15. Travailleurs de la pierre		18,783.—	24,324.75	18,740.90	21,939.35	23,747.20
16. Travailleurs de l'industrie textile		30,088.—	53,519.82	31,693.80	44,806.77	57,328.—
17. Ouvriers du transport		—	—	6,547.85	5,943.60	7,694.65
18. Typographes		224,611.80	247,082.40	265,146.90	272,891.20	292,915.30
19. Travailleurs de l'industrie horlogère		45,210.50	94,850.95	90,289.13	92,364.63	115,487.55
20. Ouvriers charpentiers		20,296.80	21,813.89	20,049.06	23,109.35	30,753.45
Total		878,756.75	1,250,568.31	1,276,921.81	1,305,716.55	1,465,411.49

Recettes des fédérations syndicales suisses provenant des cotisations statutaires dans les années 1906 à 1910, établies par membre et par année.

Tab. 3. Fédérations	Nombre des membres pris comme base pour le calcul		par membre				
	1906	1910	1906	1907	1908	1909	1910
			Fr.	Fr.	Fr.	Fr.	Fr.
1. Relieurs	540	850	11. 45	22. 89	40. 16	36. 72	37. —
2. Coiffeurs	260	120	—	—	13. 05	15. 64	21. 07
3. Ouvriers des communes et de l'Etat .	1,640	2,520	1. 26	1. 62	2. 09	2. 42	3. —
4. Ouv. auxiliaires des arts graphiques .	650	930	11. —	9. 44	16. 08	19. 20	19. 78
5. Ouvriers sur bois	7,700	6,135	—	15. 73	22. 23	20. 66	27. 14
6. Chapeliers	250	234	7. 43	9. 74	12. 63	14. 28	17. 03
7. Ouvriers de l'alimentation	3,730	3,200	9. 89	12. 57	15. 34	15. 97	18. 53
8. Ouvriers sur cuir	1,220	1,375	7. 18	9. 18	12. 45	18. 39	20. 15
9. Lithographes	520	695	76. 65	80. 26	76. 56	76. 97	76. 90
10. Chauffeurs de locomotives	—	2,080	—	—	—	—	20. —
11. Peintres et plâtriers	1,880	3,397	15. 60	15. 60	19. 50	21. 48	21. 20
12. Maçons et manœuvres	4,000	1,875	—	5. 76	9. 27	7. 36	15. 40
13. Métallurgistes	12,000	12,200	20. 94	24. 63	25. 51	27. 75	32. 11
14. Tailleurs et couturières	1,790	1,700	10. 64	13. 23	13. 59	13. 07	19. —
15. Travailleurs de la pierre	2,400	1,650	7. 76	10. 85	10. 56	10. 59	14. 40
16. Travailleurs de l'industrie textile . .	8,700	7,500	3. 45	5. 35	5. 39	6. 22	7. 64
17. Ouvriers du transport	500	850	—	—	5. 95	5. 94	9. 05
18. Typographes	2,660	3,315	84. 44	86. 69	87. 21	88. 02	88. 36
19. Travailleurs de l'industrie horlogère .	12,600	9,320	3. 76	7. 29	8. 20	8. 03	12. 40
20. Ouvriers charpentiers	1,510	1,500	13. 44	14. 73	15. 07	17. 11	20. 50

Mais les chiffres élevés des cotisations volontaires ou extraordinaires, des dons volontaires ou des emprunts provenant de la part d'autres organisations, dès qu'ils dépassent le 10 ou le 12 % des recettes ordinaires d'une organisation, prouvent encore que les cotisations régulières de cette organisation sont trop peu élevées pour répondre aux exigences de ses membres.

En tout cas, les comités centraux doivent s'efforcer d'éviter que les fédérations en cause se trouvent trop souvent et trop longtemps dans une telle situation.

Certainement, l'esprit de solidarité ouvrière est beau, même noble, vu qu'il permet de porter secours aux camarades d'une autre industrie ou d'un autre pays. Mais l'admiration de l'esprit de solidarité ne doit pas empêcher ceux qui recourent trop fréquemment à l'appui des autres, de reconnaître qu'ils sont trop faibles pour la lutte, qu'ils doivent ne rien négliger pour devenir plus forts.

En comparant maintenant les chiffres des tableaux 2 et 3, une forte augmentation est à constater pour les recettes régulières de la plupart des fédérations. Il en est de même quand on compare les chiffres au total de chaque rubrique du tableau 1 (sauf pour la rubrique « autres recettes »). Ce dernier fait nous paraît réjouissant, car dans cette rubrique « autres recettes » il s'agit de sommes très variables et incertaines (intérêts de capitaux déposés, recettes

de fêtes, dons etc.), sur lesquelles on ne peut guère compter.

Mais ce qui est bien plus réjouissant, c'est l'augmentation constante des recettes provenant des cotisations régulières. Nous voyons là une preuve de solidarité entre camarades syndiqués et surtout une preuve de confiance des syndiqués vis-à-vis de leur organisation qui doit encourager les militants quels que soient les déboires qu'ils ont subis pendant l'année.

Nous pensons que les résultats de nos comparaisons marquent assez bien la situation réelle de nos fédérations syndicales, pour que nous puissions nous passer d'autres commentaires. Il nous reste à examiner encore les chiffres des dépenses.

(A suivre).



La revision de la loi fédérale sur les fabriques.

Contenu et application de la présente loi sur les fabriques.

Les dispositions de la loi fédérale sur le travail dans les fabriques, entrée en vigueur le 1^{er} janvier 1878, sont assez connues. Nous ne les citerons textuellement que pour des comparaisons nécessaires avec celles sortant de la revision.

Pour aujourd'hui, un résumé du contenu de la loi nous pourrait suffire.